

■ **Fondation pour la diffusion de la musique ancienne**, à Neuchâtel, CH-645-0401182-4, faire connaître la musique ancienne, grâce aux journées internationales de musique ancienne, etc. (FOSC du 17.12.1990, p. 5003). La fondation est dissoute par décision du Conseil d'Etat du 10.01.2007. Sa liquidation étant terminée, elle est radiée.

Journal no 285 du 31.01.2007
(03762272 / CH-645.0.401.182-4)